

Conseil Municipal du 23 Novembre 2015

Le quorum est atteint : 13 conseillers présents à l'ouverture de la séance.
Secrétaire de séance : Nicolas REVEILLAC se propose
Secrétaire Auxiliaire : Jeremy SICRE

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour : paiement facture travaux salle des fêtes.

Vote pour à l'unanimité

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 Octobre 2015

Isabelle Pauly demande une précision sur l'achat des séchoirs électriques pour l'école.

Vote pour à l'unanimité

2. Droit de préemption terrain Morel pour extension de la zone d'activités de Coupille

Un terrain situé à côté de la zone d'activités d'une superficie de 4 hectares 60 est en vente pour un montant de 4 900 €.

Pour le développement économique de la zone et l'extension de celle-ci, le Maire propose de faire valoir ce droit de préemption pour le compte du Grand Figeac qui detient la compétence économique mais ne dispose pas du droit de préemption. Le Grand Figeac serait intéressé pour agrandir la zone.

Vote : 12 Pour 1 Abstention (I. Pauly)

3. Convention de mise à disposition de locaux à l'association la Caussearde

La convention est établie pour la mise à disposition d'un local de l'ancienne mairie à l'association la Caussearde.

Après lecture de la convention des points restent à définir :
Montant ? N° Siret et Statut ? Surface ? Usage Commercial ?

Report de la délibération pour les raisons précitées.

4. Demande de subvention DETR 2016 pour le cimetière

Une demande de subvention DETR doit être formulée pour la réalisation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Plusieurs devis ont été préalablement demandés. Estimation environ 6 000 €.

Vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter la DETR dans le cadre de ce projet.

Pour info : l'école a fait une demande pour une classe mobile (un vidéoprojecteur interactif + 5 PC Portable). Montant du devis : 4 895€ TTC.

80% de subventions seraient disponibles dans le cadre de la DETR 2016.

Vote lors du prochain CM avant le 10 Décembre 2015.

5. Transfert de la compétence infrastructures de recharge pour véhicules électriques

La FDEL a un programme d'équipements de bornes de recharges pour les véhicules électriques dans le LOT. Des projets d'installations sur la commune sont à l'étude (Zone d'activités, Centre Bourg...)

Des aménagements seront à prévoir pour l'accès à ces bornes. Des propositions vont bientôt nous parvenir.

Vote à l'unanimité pour le transfert de la compétence à la FDEL.

6. Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le dossier a été remis à tous les conseillers.

A lire et étudier pour le prochain Conseil Municipal.

7. Illuminations de Noël

Après plusieurs comparatifs, l'entreprise DECOLUM a été retenue pour un montant de 3033,58 € TTC. Ceci permettra d'équiper la Commune d'illuminations (4 traversées de rue et 4 poteaux) pour les fêtes de fin d'année et la fête votive du village.

Les illuminations seront installées par la mairie.

8. Facture Salle des Fêtes / Décision modificative

2 factures avenantes sont à rajouter au programme salle des fêtes :

- 1 092 € Laurent Carrayrou pour la peinture blanche mur en plus,
- 300 € Grimal Grégoire pour les seuils de portes à modifier.

Pour pouvoir régler ces factures, il convient de prendre 625 € au compte 503 pour les transférer au compte 264.

Vote à l'unanimité.

9. Informations diverses

- Salle des fêtes : plusieurs petits problèmes sont à régler pour l'organisation de la location de la salle des fêtes le weekend (personnes d'astreintes...).

Une réunion sera organisée rapidement pour revoir ces détails et le tarif de location.

- Sébastien GALLINEAU quitte la séance à 22H40 (raison personnelle).

- Monsieur le Maire précise que suite à la déviation de la RD 802 une régularisation de parcelles doit être faite par la commune lors d'un prochain CM.

- Journée BRF : Samedi 5 Décembre sur la place Passerate à Livernon.

Un pot sera offert par la mairie à 16h00.

- Elections régionales : le planning sera le même que pour les précédentes élections.
- Madame Fouilhac fait le point sur l'organisation du samedi 12 décembre pour le goûter des aînés.
- Monsieur Mejecaze fait part d'un rassemblement sportif autour du football pour le weekend de pentecôte.
Demande de logement pour accueillir une nuitée des jeunes d'Avenas le Comte.

- Madame Pauly fait part d'une lettre de Monsieur Jean Luc GOUTAL au conseil

- Demande de réunion au sujet du PLU

Monsieur le Maire répond : des réunions publiques sont programmées à ce sujet

- Eclairage public du mas de Charles qui ne fonctionne plus

Monsieur le Maire répond : problème en cours de réparation, le coffret de comptage a été cassé.

- Problème de stationnement et de sécurité devant l'école.

Monsieur le Maire répond : des aménagements seront à prévoir devant l'école, des arbres vont être abattus.

Les gens ne respectent pas le marquage au sol ainsi que le Code de la route.

Des idées : voie réservée pour la descente des enfants, personnel communal pour la circulation...

- Problème de vitesse dans le village,
- Problème de motards dans le mas de Charles,
- Problème de conteneurs pour les déchets.

- Le Smirtom ne distribuera plus de sacs à l'avenir. Les déchets verts peuvent être mis dans le conteneur sans sac.

Incivilités des gens pour les points de collecte des déchets sur la Commune.

- Tous les jeudis Ouverture des Restos du Cœur 13h30 à 18h à Lacapelle Marival.

- Lecture du jugement du tribunal administratif de Toulouse. L'association Livernon Autrement est condamnée à verser la somme 1200 € à la commune.

La séance est levée à 23h25.

2
3
4

5